

# Compte-rendu du Conseil Municipal

## MARDI 23 Juin 2015

Monsieur FESQUET Pierre, Maire

Mesdames : FOUBERT Sylvette - CAUSSE Nathalie - CORTOT Chantal

Messieurs : FAURE François - GODÉ Philippe - VEDRINES J.Luc - PASCAL J.Pierre

Absent excusé : DIVOUX Etienne

Mme CHAMBOULEYRON donne mandat à GODÉ Philippe

Mme DEVRESSE donne mandat à CORTOT Chantal

Monsieur Le Maire indique que Mme CHAMBOULEYRON l'a informé de son souhait de démissionner pour raison professionnelle du Conseil Municipal au 1er juillet 2015. Mme CHAMBOULEYRON étant 3ème adjointe, sa décision a été communiquée à la sous-préfecture et acceptée.

**1- Secrétaire de séance :** Mme FOUBERT Sylvette

Le compte rendu du 26 Mai est approuvé à l'unanimité.

### 2- DELIBERATIONS :

- **Subvention :** M. le Maire explique que la trésorerie souhaite une délibération avec le détail de chaque subvention accordée lors du vote du Budget 2015 à savoir :  
ADIL / 40 € - ARCHE MUSICALE: 330 € - ASS. DYNAMOGENIE: 300 € - ASS. AMIS ET PARENTS DE L'ECOLE DE St ROMAN: 400 € - CAUE : 100 € - COOP. SCOLAIRE : 300€ - CRECHE : 500 €

**POUR : 10**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

- **Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC)**  
Ce Fonds de Péréquation peut faire l'objet d'une répartition dérogatoire sur délibérations concordantes avant le 30 juin de l'année de répartition ; la Communauté de Communes propose d'opter pour une répartition libre et d'en faire profiter la Communauté de Communes dans son intégralité, l'ensemble intercommunal étant concerné par un fond de péréquation de 73 186 € dont la part des communes qui peut leur être redistribuée s'élève à 41 726 €. En 2014 la commune avait bénéficié de 50% de sa part de dotation soit 2113€, les autres 50% restant à la communauté.

**POUR : 10**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

- **Convention entretien de voirie avec la commune de St Martin de Lansuscle :** M. le Maire propose pour les travaux de débroussaillage de faire appel, comme par le passé, à la commune de St Martin qui a fait l'acquisition d'un tracteur.  
Sur la convention il est nécessaire de préciser les relations contractuelles : forfait de 60€/h comprenant le tracteur, l'épareuse et la main d'œuvre. Un forfait déplacement de 50 € est également facturé par prestation.

**POUR : 10**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention

- **Avenant n° 1 Lot 1 Canalisation et génie civil marché Arbousses / La Rouvière :**  
Lors de l'exécution du marché, le Maître d'ouvrage n'a pas souhaité réaliser les réfections de chaussées définitives ce qui introduit un écart de -5.59 % pour l'entreprise SARL Jullian BTP/TP Cabrit SARL :  
Montant initial du marché H.T. = 95 065.50 €- Montant de l'avenant HT : - 5311.80 €-  
Nouveau montant du marché H.T. = 89 753.70 €

- **Avenant n° 1 Lot 2 Equipement hydraulique et électromécanique marché Arbousses/La Rouvière** : lors de la réalisation du marché, il est apparu que le réservoir de Rodet ne disposait pas de by-pass sur la distribution,
- Il est apparu également qu'une pompe du forage de Rodet avait un débit plus faible que la seconde (4m<sup>3</sup>/h au lieu de 8m<sup>3</sup>/h). Ce dysfonctionnement pose des problèmes de traitement de l'eau sur l'ensemble de l'Unité de Distribution.  
Au vue de ces constatations, le Maître d'ouvrage a décidé de soumettre ces modifications au conseil municipal, soit :

Montant du marché initial HT	32 786.00 €
Montant de l'avenant	3 290.00 €
Montant du nouveau marché	36 076.00 €

**POUR : 10**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

### TRAVAUX DES COMMISSIONS

#### 3- ECLAIRAGE PUBLIC

Jean Luc Vedrines presente une synthese de l'audit et des rencontres qui ont eu lieu.  
L'éclairage public de Moissac Vallée Française en juin 2015, c'est :

- 110 points lumineux gérés automatiquement et qui fonctionnent toute la nuit,
- Des hameaux éclairés : Camp des Noyers, la Pélucarié, Rodet, la Roquette, le Bruc, Moissac, le Mas del Fesc, le Fez Bégon, le Liquis, la Boissonnade, Le Fez Rolland, l'Oustalet, Fobies, Le Bousqueirol, St Roman et le Col de l'Exil,
- Un budget 2014 de 8.200€<sup>(1)</sup> dont 5.700€ d'abonnement et consommation, 1.520€ de forfait maintenance et 980€ de fournitures de pièces remplacées. L'abonnement représente environ 25% de la facture EDF,
- 1 lampe en 2014 à un coût de 75€ dont 13€ d'abonnement, 39€ de consommation, 13€ de maintenance et 10€ de pièces changées,
- Le poste « abonnement / consommation » est en hausse de 4.6% entre 2013 et 2014. Les tarifs EDF ayant augmenté de 1.6% sur l'abonnement et de 7.9% sur la consommation entre janvier 2013 et janvier 2014.

Le Conseil Municipal s'est engagé à définir rapidement des principes de fonctionnement et de renouvellement et ce dans le cadre de la charte du Parc National des Cévennes.

Un chantier est ouvert avec le Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement *de la Lozère* (SDEE) pour étudier la faisabilité technique et budgétaire de remplacer les lampes à mercure par des lampes « basse consommation », de renouveler les anciennes lanternes et de fait de s'appuyer sur l'évolution des technologies et des matériaux.

<sup>(1)</sup> Sommes arrondies

#### 4- COLONNE DE TRI : nouvelle implantation

La colonne de tri actuellement au Mas del Fesc sera installé sur la D983 aux limites de la commune avec Saint Etienne Vallée Française. Les travaux à réaliser sont : création d'une plateforme en enrobé (pris en charge par la Communauté de commune), accès aux colonnes de tri avec un enduit bicouche, mise en place d'une clôture pour l'aspect environnemental, un panneau STOP pour la sortie sur la D983. Les travaux seront réalisés dans le cadre du programme départemental de voirie.

## **5- VILLAGE DE VACANCES/AVANT PROJET SOMMAIRE**

M. Faure François, présente le projet d'aménagement et de rénovation du village de vacances remis par l'architecte J.C. BERNARD.

Le montant financier sera défini après une étude approfondie en 2016.

Actuellement aucun logement n'est accessible aux personnes à mobilité réduite. La municipalité souhaite y remédier.

## **6- PREAU ECOLE ST ROMAN : état d'avancement**

Le Conseil Municipal ne prendra une décision qu'après un nouveau RDV avec l'architecte. L'emplacement et la nature des matériaux employés pour la réalisation de la structure sont à revoir.

## **7- PETIT LOGEMENT ET ANCIEN SECRETARIAT DE LA MAIRIE : état d'avancement**

Une rencontre avec l'architecte sera programmée afin d'envisager des modifications au plan proposé en avant projet.

## **8- TAP (Temps Activités Périscolaires)**

L'année 2014-2015 a été bénéfique pour les élèves participants aux diverses activités proposées : lecture, théâtre, yoga, poterie etc.....

Une exposition a été réalisée au temple de la Boissonnade le 8 avril afin d'admirer les réalisations des 3 écoles de la vallée.

## **9- SENTIERS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX**

### **Aux adeptes des nouvelles technologies :**

Le site internet de la commune s'est enrichi d'une nouvelle page sur les possibilités de randonnée sur son territoire :

- 3 sentiers balisés Carrière, Potences (ex Saint Roman), Exil (ou Capou),
- 1 sentier non balisé empruntant des voies communales (Pont d'Appias, Appias, Luminières, stèle de Saint Roman, Village de vacance, Combes, Mairie)
- 1 sentier de liaison entre le sentier de la carrière et des potences (Saint Roman) par la voie communale de Combes.

Vacanciers, autochtones adeptes des nouvelles technologies se réjouiront de cette offre supplémentaire pour découvrir notre pays.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Le marché de St Roman : tous les mercredis de Juillet-Août
- La fête de l'école se tiendra le vendredi 26 juin
- Rappel de l'obligation de débroussailler dans un périmètre de 50 m autour des habitations.

La séance est levée à minuit.